

LE SNES-FSU ET VOTRE DISCIPLINE



Le SNES, pour agir ensemble

Vous avez sans doute déjà rencontré les militant.e.s du SNES-FSU - syndicat majoritaire dans le second degré - dans votre établissement, lors de mobilisations, à l'occasion d'une demande de mutation, pour des questions d'affectation, pour la gestion de votre carrière ...

Le SNES-FSU a un projet éducatif, une réflexion sur le métier, les pratiques professionnelles, l'enseignement de votre discipline : programmes, contenus, pratiques, il travaille ces questions avec les collègues syndiqué.e.s qui le souhaitent.

Il est à la fois critique à l'égard des réformes et force de proposition. Il porte ainsi la parole de la profession.

Il vous propose des réflexions collectives notamment par le biais de journées de réflexion disciplinaires, de stages académiques et nationaux, des publications qui vous accompagnent au quotidien dans l'exercice de votre métier. Ces réflexions s'appuient sur un réseau de chercheurs, chercheuses, formateurs, formatrices, d'associations de spécialistes, de mouvements pédagogiques, qui permet d'éclairer, par des points de vue divers et complémentaires, les enjeux tant scientifiques que didactiques, pédagogiques et sociaux des disciplines. Le SNES-FSU vous permet de ne pas rester isolé.e et d'échanger avec des collègues de votre discipline, sans regard hiérarchique.

Où trouver ces réflexions ou publications ?

Dans l'US et dans des publications spécifiques, que les syndiqué.e.s reçoivent et sur le site du SNES-FSU :

<https://www.snes.edu/> Rubrique **Mon métier**

Espace pratiques professionnelles :

<https://pratiquesprofessionnelles.blog.snes.edu>

Comment participer ?

En vous syndiquant au SNES-FSU, vous pourrez participer à des réunions, et être inscrit.e sur une liste de discussion disciplinaire où chacun.e peut exprimer son point de vue. Cela vous permet de poser vos questions, d'échanger avec des collègues sur les questions pédagogiques et didactiques qui traversent votre discipline, sur les conditions d'exercice. Et vous contribuerez ainsi à la réflexion syndicale du SNES-FSU et à son positionnement.

Le SNES-FSU et la réflexion sur les disciplines

Pour le SNES-FSU, la réflexion sur les savoirs enseignés, sur les programmes et les pratiques est un objet syndical. Le SNES-FSU est attaché à l'enseignement des disciplines et à une interdisciplinarité qui se construit à partir de celles-ci. Il estime que la profession doit prendre en charge une réflexion sur les savoirs enseignés. Il est indispensable de se questionner sur le rapport au savoir des jeunes et sur les modes d'apprentissages, pour permettre leur réussite.

Au niveau national, ces réflexions sont animées par des collègues de votre discipline.

N'hésitez pas à demander votre inscription sur une liste disciplinaire (voir au dos).

Pour d'autres informations :

contenus.secretariat@snes.edu

ADHERER AU SNES-FSU

Vous avez la possibilité de renseigner et éditer votre bulletin d'adhésion, l'imprimer pour le remettre à un militant du SNES-FSU dans votre établissement, votre section académique (S3) ou départementale (S2) ou bien adhérer en ligne <https://www.snes.edu/adherer-maintenant/>

Le SNES-FSU ne fonctionne que grâce aux cotisations de ses adhérents. La cotisation peut être mensualisée en 10 prélèvements. Elle donne droit à un crédit d'impôt de 66% de son montant dont bénéficient tous les adhérents, qu'ils soient imposables ou non.

Le SNES-FSU traite vos données personnelles conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD)

La baisse des horaires en collège, continue depuis des dizaines d'années, va de pair, paradoxalement, avec l'alourdissement des programmes. Les dispositifs qui se multiplient (AP, quart d'heure lecture, devoirs faits...) et passent fréquemment aux oubliettes l'année suivante, ne compensent pas cette perte. Au contraire, on demande toujours plus aux professeur.e.s de français alors que le nombre d'élèves (notamment à besoins particuliers) ne cesse d'augmenter.

Faire face à l'hétérogénéité croissante dans les classes, cultiver et souvent susciter l'intérêt pour la lecture et la littérature, travailler à une meilleure maîtrise de l'oral et de l'écrit pour tous et toutes, sont des défis quotidiens pour les professeur.e.s qui enseignent le français au collège. Et cela se fait généralement sans moyens ou accompagnement concrets de la part de l'institution.

La liaison Troisième-Secondaire est un chantier de plus en plus souvent laissé à l'abandon alors que le « nouveau » lycée a un fonctionnement radicalement différent de celui du collège.

La réforme du lycée pèse sur les professeur.e.s de Lettres. Le programme de Seconde est acceptable, malgré les nombreuses méthodologies à aborder pour préparer aux épreuves de l'EAF. Chacun.e constate le carcan du programme de Première. Il enlève toute liberté pédagogique, contraint au bachotage.

Le renouvellement des œuvres et des parcours par quart chaque année est une charge de travail importante. La dimension structurelle de la réforme débouche sur des horaires « plancher » en français : fin de l'accompagnement personnalisé, des heures dédoublées pour travailler la méthode de l'écrit ou de l'oral. Conséquence : la sensation d'un travail mal fait, d'un accompagnement et d'une préparation insuffisants des élèves et l'augmentation de la charge de travail avec une classe de plus dans les services et les corrections de copies qui l'accompagnent.

Le programme de l'enseignement humanités, littérature et philosophie de Première est ardu. Le taux d'abandon en fin de Première est élevé. Les épreuves de spécialité mériteraient d'être repensées, sur les deux niveaux de cet enseignement.

Les propositions du SNES-FSU

Le SNES-FSU vous propose de débattre de toutes les questions qui traversent le quotidien de professeur.e.s de Lettres, loin de tout regard hiérarchique, lors de débats et de réflexions collectives avec les collègues, des ressources sur le site, dans la rubrique Lettres.

Collège : notre analyse des programmes, une réflexion sur la liaison collège-lycée sont disponibles sur le site :

<https://www.snes.edu/college-notre-analyse-des-programmes-2016/college-lanalyse-des-programmes-de-francais/> et

<https://www.snes.edu/article/comment-penser-la-liaison-college-lycee-sur-le-long-terme/>

Lycée : Le SNES-FSU fait des propositions pour revaloriser le français dans les voies générale et technologique

<https://www.snes.edu/article/annulation-des-concertations-sur-lamenagement-des-programmes-reaction-intersyndicale/>

Le SNES-FSU propose des aménagements de programmes et d'épreuves, notamment pour pallier les effets scolaires de la pandémie :

<https://www.snes.edu/article/rentree-2021-necessaires-amenagements-de-programmes/>

Le SNES-FSU demande la remise à plat du DNB, des réformes inégalitaires du bac, du lycée et de Parcoursup, ce qui suppose une autre organisation des enseignements au lycée et le retour à des épreuves nationales, terminales et anonymes.

Juillet 2021

Toutes ces questions et d'autres en particulier sur les pratiques de classe traversent le quotidien des enseignant.e.s. Le SNES-FSU **vous propose d'en débattre en dehors de tout regard hiérarchique** :

• retrouvez des ressources, des propositions émanant de réflexions collectives avec les collègues sur le site du SNES-FSU :

<https://www.snes.edu/metiers/lettres/> et <https://pratiquesprofessionnelles.blog.snes.edu>

• POUR PARTICIPER, demander son inscription sur une liste de diffusion disciplinaire réservée aux syndiqué.e.s et/ou participer à des journées de réflexion : groupe-lettres@snes.edu